



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 27 novembre 2023

début : 16h00

Présidence : M. Patrick Emery, Syndic

Municipaux : Mme Sonia Hugentobler, Vice-Syndique et Mme Muriel Preti
MM. Grégoire Favre, Roland Galley, Pierre Jordan et
Michel Rochat

Demande de soutien

de répondre positivement à la demande de soutien de l'association AOront'aide.

Invitations

de déléguer M. Patrick Emery à la séance du Conseil de fondation de l'Hôpital de Lavaux le 7 décembre 2023.

de déléguer Mme Muriel Preti à la fête de Noël du Club des Aînés du Jorat le mercredi 13 décembre 2023.

de déléguer M. Patrick Emery au traditionnel repas de commémoration de l'indépendance vaudoise organisé par la section UDC de Lavaux-Oron dans la Grande salle de Carrouge.

Transports publics de la région lausannoise SA

de déléguer M. Patrick Emery à l'assemblée générale extraordinaire du 6 décembre 2023.

Pocama

d'approuver la demande N°1908788 pour le bal +28 du FCJM qui aura lieu le 13 janvier 2024 dans la Grande salle de Mézières.

d'approuver la demande N°1910258 pour les soirées de gym de la FSG Corcelles-le-Jorat dans la salle sportive du Collège Gustave Roud à Carrouge les 19 et 20 janvier 2024.

Ordonnance pénale

de délivrer une ordonnance pénale à l'encontre d'un propriétaire de véhicule qui n'a pas payé l'amende reçue le 27 septembre 2023 sur le parking de l'Ancienne Poste à Mézières.

CAMAC 217426 / Commune

d'abandonner et de boucler ce dossier auprès de la Camac, suite au déplacement de l'emplacement des conteneurs hors sol.

CAMAC 226993 / Bois de la Côte

de donner le mandat pour les travaux de ce chantier à l'une des trois entreprises ayant soumissionnés.

CAMAC 229257 / Bigler

de transmettre le dossier pour la pose d'un bain nordique, chauffé au bois à la Camac. Ce dossier est dispensé d'enquête publique tous les voisins parcellaires ayant d'ores et déjà donné leur accord à cette installation.

CAMAC 228758 / Mikami

de transmettre le dossier pour la pose de panneaux photovoltaïques et la rénovation énergétique de l'immeuble à la Camac.

CAMAC 222806 / Bilaca

de répondre à l'architecte que la fouille souhaitée pour le raccordement de la villa au gaz peut se faire mais qu'il doit veiller à ce que ça se fasse sans inconvénients sur un possible déneigement par la voirie.

Naturalisation

que suite à la prise de position positive du Service de la population effectuée par courrier du 22 novembre 2023, de rendre une décision finale, soit de préavis favorablement à la décision d'octroi de bourgeoisie d'une habitante de Carrouge.

Grande salle de Mézières

de confirmer à l'entreprise retenue la commande de 10 cylindres Kaba Evolo K5.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Patrick Emery



La Secrétaire

Valérie Pasteris

⇒ *prochaine séance municipale le 4 décembre 2023*